



Buc, le 28 octobre 2015

## COMPTE RENDU DU CONSEIL MUNICIPAL DU 26 OCTOBRE 2015

<b>DATE DE LA CONVOCATION</b>  20 octobre 2015	L'an deux mille quinze, Le lundi vingt-six octobre à vingt heures, Le Conseil Municipal, légalement convoqué, s'est réuni salle Thierry Paris en Mairie, sous la présidence de M. LE RUDULIER Jean-Marc, Maire.
<b>DATE D'AFFICHAGE</b>  20 octobre 2015	<b>Présents :</b> M. LE RUDULIER Jean-Marc, Mme DUPRIET Rina, M. MATHEY Nicolas, Mme GAULIER Françoise, M. FUSCO Jean-François, M. DUTRUC-ROSSET Georges, Mme LEON Annick, M. BERTHELOT Jean-Paul, M. JOUET Antoine, Mme SUTY Sylvie, Mme RENAUDIN Christelle, M. DE LARMINAT Sébastien, M. JOURDAN Rémy, M. CHAMBON Grégoire, M. HAMIACHE Emmanuel, Mme MORELLI Elisabeth, M. DANJOU Jean-Marie, M. HILAIRE Jean-Christophe, M. COLLEEMALLAY John.
<b>NOMBRE DE CONSEILLERS EN EXERCICE</b> 29	<b>Excusés représentés :</b> Mme ESPINOS Juliette donne procuration à M. DE LARMINAT Sébastien, M. PESSEY Jean-Luc donne procuration à M. LE RUDULIER Jean-Marc, Mme CHABILAN Myriam donne procuration à Mme LEON Annick, Mme LE DANTEC Catherine donne procuration à Mme GAULIER Françoise, Mme DESCHAMPS Jacqueline donne procuration à M. DUTRUC-ROSSET Georges, Mme WEISS Lorraine donne procuration à Mme RENAUDIN Christelle, Mme GOURLAY Thiphaine donne procuration à M. JOURDAN Rémy, M. GRASSET Stéphane donne procuration à M. HILAIRE Jean-Christophe, Mme PLANTIER Sylvie donne procuration à Mme MORELLI Elisabeth, M. HULLOT Thierry donne procuration à M. COLLEEMALLAY John.
<b>DATE DE LA PUBLICATION</b>  28 Octobre 2015	<b>Absent:</b> Néant

Mme LEON est désignée secrétaire de séance à l'unanimité.

N°	Date	Objet
15-126	22/09/2015	Autorisation donnée au Maire de signer avec l'association MELI MELO le contrat d'animation d'atelier de cirque durant les Temps d'Activités Périscolaires (TAP) lors du temps méridien dans les accueils de loisirs du 1 <sup>er</sup> septembre au 18 décembre 2015. Montant de la prestation : 1 350€ TTC.
15/127	23/09/2015	Autorisation donnée au Maire de signer une convention de partenariat avec VGP et la ville de Bièvres pour l'organisation d'une dédicace de Nicolas Tabary à Bièvres dans le cadre du Festival BD Buc 2015.
15-128	23/09/2015	Autorisation donnée au Maire de signer une convention de prêt avec Bernadette Desprès pour le prêt de planches originales de BD et d'objets dérivés dans le cadre du Festival BD Buc 2015.
15/129	25/09/2015	Autorisation donnée au Maire de signer un contrat de prestation pour la réalisation d'une étude d'impact dans le cadre du projet d'EHPAD et de résidence séniors. Montant de la prestation : 13 986€ TTC.
15/130	23/09/2015	Autorisation donnée au Maire de signer avec l'association LA CROIX ROUGE un contrat d'animation d'une initiation aux gestes de premiers secours pour les membres du CMJ le mercredi 30 septembre de 16h00 à 17h30. Montant de la prestation : 10€ par participant.
15-131	23/09/2015	Autorisation donnée au Maire de signer avec la société « LES SAVANTS FOUS » un contrat d'animation d'atelier scientifique durant les Temps d'Activités Périscolaires (TAP) lors du temps méridien dans les accueils de loisirs du 1 <sup>er</sup> septembre au 18 décembre 2015. Montant de la prestation : 4 785€ TTC.
15-132	23/09/2015	Autorisation donnée au Maire de signer avec la société COLLECTIVISION le contrat de cession de droit relatif à la location de films sur support vidéo pour des représentations publiques non commerciales pour une durée d'un an dans le cadre de la saison culturelle 2015-2016.
15-133	23/09/2015	Autorisation donnée au Maire de signer une convention de délocalisation de séance avec le Théâtre et cinéma de Fontenay-le-Fleury pour la projection du film « Les Profs 2 » dans le cadre du Festival BD Buc 2015.
15/134	25/09/2015	Autorisation donnée au Maire de signer un contrat de cession avec l'association RIRE 78 pour la soirée d'ouverture de la saison culturelle 2015-2016.
15-135	25/09/2015	Autorisation donnée au Maire de signer une convention de prêt avec la librairie Bulles en tête pour le prêt de planches originales de BD dans le cadre du Festival BD Buc 2015.
15-136	25/09/2015	Autorisation donnée au Maire de signer une convention de mise à disposition d'équipements sportifs pour l'association La Compagnie d'Arc de Buc pour leur tournoi.
15-137	06/10/2015	Autorisation donnée au Maire de signer avec l'association AFABUC une convention d'utilisation de la salle de l'accueil de loisirs Louis Blériot les samedis de 08h30 à 13h00 à titre gracieux.

N°	Date	Objet
15-138	29/09/2015	Autorisation donnée au Maire de signer avec Madame EGDORF un contrat d'animation d'atelier d'initiation à la langue allemande durant les Temps d'Activités Périscolaires (TAP) lors du temps méridien dans les accueils de loisirs du 1 <sup>er</sup> septembre au 18 décembre 2015. Montant de la prestation : 1 080€ TTC.
15-139	06/10/2015	Autorisation donnée au Maire de signer l'avenant n°1 au marché 15-06 – lot 2 avec la société AT BAT d'un montant de 8 250€ TTC soit 9 900€ TTC.
15/140	12/10/2015	Autorisation donnée au Maire de signer l'avenant n°1 au marché 14-25 – lot 2 avec la société Charpentiers de Paris d'un montant de 1 650€ HT soit 1 980€ TTC.
15-141	29/09/2015	Autorisation donnée au Maire de rembourser par anticipation à date d'échéance le capital restant dû sur les 3 contrats en cours auprès de la Banque Populaire Val de France : <ul style="list-style-type: none"> <li>- Budget de l'assainissement : contrat 080661067 – capital restant dû de 419 441,92€ après l'échéance du 11/10/15</li> <li>- Budget de la ville : contrat 08060854 – capital restant dû de 1 143 150,60€ après l'échéance du 11/10/2015</li> <li>- Budget de la ville : contrat 08053687 – capital restant dû de 696 346,74€ après l'échéance du 11/10/2015</li> </ul> de payer les pénalités suivantes : <ul style="list-style-type: none"> <li>- Budget de l'assainissement : contrat 080661067 – 6 291,63€</li> <li>- Budget de la ville : contrat 08060854 – 17 147,26€</li> <li>- Budget de la ville : contrat 08053687 – pas de pénalité</li> </ul> et de procéder à leur refinancement auprès du Crédit Agricole dans les conditions suivantes : <ul style="list-style-type: none"> <li>- Budget de l'assainissement : contrat : 425 000€, durée 15 ans, taux trimestriel 1,85%</li> <li>- Budget de la ville : contrat : 1 839 497,34€, durée 10 ans, taux trimestriel 1,44%</li> </ul> Echéances constantes – Frais de dossier : 2 000€.
15-142	12/10/2015	Autorisation donnée au Maire de signer avec Mme JACQUET, intervenante des ateliers culinaires durant les Temps d'Activités Périscolaires (TAP) sur le temps méridien dans les accueils de loisirs de la commune sur la période du 1 <sup>er</sup> septembre au 18 décembre 2015. Montant de la prestation : 1 485€ TTC.
15-143	07/10/2015	Autorisation donnée au Maire de signer avec l'association LA CROIX ROUGE un contrat d'animation d'une initiation aux gestes de premiers secours pour les membres du CMJ le samedi 21 novembre 2015 de 10h00 à 12h00. Montant de la prestation : 10€ TTC par participant.
15-144	07/10/2015	Régie d'avances du service culturel : remboursement des frais de transport pour les auteurs participant au Festival de la BD de Buc les 10 et 11 octobre 2015. <b>ANNULEE ET REMPLACEE PAR DM 15-146</b>
15-145	12/10/2015	Autorisation donnée au Maire de signer un contrat de prêt de véhicules avec Citroën Buc dans le cadre du Festival BD Buc 2015.

N°	Date	Objet
15-146	12/10/2015	Régie d'avances du service culturel : remboursement des frais de transport pour les auteurs participant au Festival de la BD de Buc les 10 et 11 octobre 2015. <b>ANNULE ET REMPLACE LA DM 15-144</b>
15-147	12/10/2015	Autorisation donnée au Maire de signer un contrat de vente avec OCTARINE pour l'animation d'un déjeuner-dansant par un chanteur accordéoniste le 17 novembre 2015. Montant de la prestation : 590€ TTC.
15-148	12/10/2015	Autorisation donnée au Maire de signer un bon de commande avec LA LICORNE pour l'animation d'un atelier informatique à destination des seniors le 18 novembre 2015. Montant de la prestation : 64€ TTC.
15-149	14/10/2015	Autorisation donnée au Maire de signer un contrat pour une étude préliminaire et avant-projet sommaire relatif à l'aménagement d'un parking situé dans l'ancien garage Brossard – 448, rue Louis Blériot à Buc pour un montant de 4 900€ HT soit 5 880€ TTC.
15-150	14/10/2015	Autorisation donnée au Maire de signer un contrat relatif à une mission d'assistance à maîtrise d'ouvrage pour l'étude de l'aménagement de la rue Alsace Lorraine à Buc pour un montant de 9 795€ HT soit 11 754€ TTC.
15-151	14/10/2015	Autorisation donnée au Maire de signer une convention de partenariat avec la RATP dans le cadre du Festival BD Buc 2015.
15-152	15/10/2015	Autorisation donnée au Maire de signer avec l'association Relais Mini-Schools une convention pour l'animation d'atelier d'initiation ludique à l'anglais durant les Temps d'Activités Périscolaires (TAP) lors du temps méridien dans les accueils de loisirs du 14 septembre au 18 décembre 2015. Montant de la prestation : 1 680€ TTC.

**INFORMATION SUR LA DEMISSION DE MONSIEUR HUYNH DOMINIQUE ET SON REMPLACEMENT PAR MONSIEUR JOUET ANTOINE.**

**2015-10-26/01 Approbation du procès-verbal du conseil municipal du 21 septembre 2015.**

*Rapporteur : Monsieur le Maire*

Vu la séance du Conseil Municipal du 21 septembre 2015,

Vu le projet de procès-verbal établi,

Sur proposition de M. le Maire,

**LE CONSEIL MUNICIPAL, après avoir délibéré, à 28 voix pour, 1 abstention,**

**APPROUVE le procès-verbal de la séance du Conseil Municipal du 21 septembre 2015.**

**2015-10-26/02 Mise en révision du Plan Local d'Urbanisme.**

*Rapporteur : Monsieur DUTRUC-ROSSET*

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales,

Vu le Code de l'Urbanisme, notamment les articles L122, L123 et R123-15 et suivants,

Vu le Décret n° 2013-1298 du 27 décembre 2013 déterminant la Zone de Protection Naturelle Agricole et Forestière du Plateau de Saclay, pour ce qui concerne la commune de Buc,

Vu le Décret n°2013-1241 du 27 décembre 2013 portant approbation du schéma directeur de la région Ile de France,

Vu le Contrat de Développement Territorial Versailles Grand Parc / St Quentin en Yvelines / Vélizy-Villacoublay approuvé le 29 juin 2015 par le Conseil Communautaire de « Versailles Grand Parc »,

Vu le Plan Local d'Urbanisme approuvé le 23 avril 2007, modifié les 20 juillet 2010, 21 novembre 2011 et le 30 juin 2014,

Considérant qu'il convient d'intégrer dans le Plan Local d'Urbanisme :

- les limites de la zone de protection naturelle, agricole et forestière du plateau de Saclay sur le territoire de la commune, ainsi que le tracé de l'emprise du barreau de liaison entre la RD 938 et la RD 91 ;
- les orientations réglementaires du schéma directeur de la région Ile de France, notamment en ce qui concerne l'aménagement de la zone du fort de Buc laquelle fait l'objet d'une convention avec l'Etablissement public foncier des Yvelines, la Société Nafilyan et Partners et la Société Nationale Immobilières (SNI) des Yvelines,

Considérant qu'il y a lieu de tenir compte des grands aménagements programmés dans le cadre de l'opération d'intérêt national du plateau de Saclay, notamment de la création d'un « cluster », en particulier dans la zone d'activités économiques. Celle-ci devant faire l'objet d'une étude spécifique,

Considérant que cette étude spécifique doit conduire à faire évoluer les activités développées dans la zone, afin de limiter les nuisances du trafic routier (pollutions sonores et atmosphériques) en les rendant compatibles avec les capacités réelles de circulation de véhicules sur la RD 938 dans la traversée de l'agglomération ainsi que sur les voies communales de desserte de la zone d'activités économiques,

Considérant qu'il est nécessaire de prévoir les conditions de construction de logements aidés pour atteindre le taux de 25% fixé par la loi ALUR du 24 mars 2014,

Considérant qu'il est indispensable d'assurer la protection des monuments historiques situés sur le territoire communal, ainsi que les bâtiments et les édifices remarquables,

**LE CONSEIL MUNICIPAL**, après avoir délibéré, à l'unanimité,

**DECIDE** de mettre en révision le Plan Local d'Urbanisme,

**AUTORISE** le Maire à lancer une consultation de cabinets d'études spécialisés et de désigner le prestataire qui accompagnera la commune dans cette démarche,

**DEMANDE** au Maire de surseoir à statuer pour toute demande de permis de construire susceptible de compromettre la finalité et les objectifs de cette révision,

**DECIDE** de mettre en œuvre la procédure de consultation des services de l'Etat et des personnes représentant les collectivités publiques autres que l'Etat conformément à l'annexe ci-jointe et aux articles L 1214 et L1237 L 121-5 et L123-8 du code de l'urbanisme,

**DECIDE** d'engager la concertation conformément à l'article L 300-2 : presse, bulletin municipal, internet,

**DIT** que la présente délibération fera l'objet, conformément à l'article R123-24 et 25 du Code de l'urbanisme d'un affichage en Mairie durant un mois et d'une mention dans un journal local,

**DIT** que les crédits destinés au financement des dépenses afférentes sont inscrits au budget de la Commune,

**DIT** que la présente délibération est exécutoire dès sa transmission au Préfet des Yvelines.

**2015-10-26/03 Adhésion de la commune de Buc au Syndicat Mixte « Autolib Métropole » pour deux stations de six places chacune.**

***Rapporteur : Monsieur DUTRUC-ROSSET***

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales, notamment les articles L1111-2, L2121-29 et L5721-2,

Vu les statuts du Syndicat Mixte « Autolib Métropole »,

Vu la délibération 2015-13 du Comité Syndical « Autolib Métropole » du 19 mars 2015 fixant le montant de la contribution des collectivités à son budget de fonctionnement, soit 2 000 euros par station,

Considérant que le Syndicat Mixte « Autolib Métropole » pilotant le projet concernant l'implantation et la gestion « d'Autolib », a conclu le 25 février 2011 avec la société Bolloré, une convention de délégation de service public pour la mise en place, la gestion et l'entretien du service « Autolib », ainsi qu'une infrastructure de recharge de véhicules électriques des particuliers,

Considérant que le projet « Autolib » concernant la commune de Buc répond à :

- des enjeux économiques et sociaux par l'offre de véhicules électriques à un coût d'accès et d'utilisation satisfaisant pour le plus grand nombre d'utilisateurs potentiels ne nécessitant pas l'achat d'un véhicule,
- le renforcement des moyens d'accès à la zone d'activités économiques de la commune,
- un enjeu environnemental grâce à des véhicules intégralement électriques, à la fois silencieux, non polluants et sans les odeurs des carburants,

Considérant que pour ce faire, la commune doit adhérer au Syndicat Mixte « Autolib Métropole », puis définir avec lui les localisations potentielles des deux stations comprenant six places chacune et, le cas échéant l'installation de deux bornes publiques,

Considérant que les stations seront réparties entre la zone d'activités, d'une part et le centre ville, d'autre part,

Considérant que le projet de convention entre le Syndicat Mixte « Autolib Métropole » définit les conditions d'intervention de chacune des parties, ainsi que les obligations financières respectives,

Considérant qu'entre le coût de l'adhésion au Syndicat Mixte « Autolib Métropole » de 4 000 euros pour les deux stations, l'investissement à prévoir est de 60 000 euros par station soit 120 000 euros au total, et 9 000 € pour l'installation de deux bornes publiques.

Considérant que l'indemnité annuelle versée par le Syndicat Mixte « Autolib Métropole » est de 4 500 euros par station soit au total 9 000 euros,

**LE CONSEIL MUNICIPAL**, après avoir délibéré, à 28 voix pour, 1 contre,

**DECIDE** d'adhérer au Syndicat Mixte « Autolib Métropole », pour deux stations et de verser la cotisation d'adhésion d'un montant de 4 000 euros pour les deux stations,

**APPROUVE** les statuts du Syndicat Mixte « Autolib Métropole » jointe à la présente délibération,

**DESIGNE** Monsieur DUTRUC ROSSET Georges, comme titulaire et Madame DUPRIET Rina, comme suppléant pour représenter la commune au Comité Syndical du Syndicat Mixte « Autolib Métropole »,

**APPROUVE** le projet convention relatif au déploiement, au financement et à l'exploitation du Service Public « Autolib »,

**AUTORISE** Monsieur le Maire à signer la dite convention,

**SOLLICITE** de Versailles Grand Parc un soutien financier de 50% du montant de l'investissement et de la part d'autres organismes intéressés, une subvention au taux maximum appliqué sur le montant de la dépense supportée par la commune,

**DIT** que les crédits sont prévus au Budget 2015 pour l'adhésion au syndicat et seront prévus au budget 2016 pour ce qui relève des travaux.

### QUESTIONS DIVERSES

*Monsieur le maire fait un point sur la situation de l'emploi à Buc :*

### SITUATION DE L'EMPLOI A BUC

Nombre de demandeurs d'emploi à Buc au **15 octobre 2015** : 189 personnes  
Répartis de la manière suivante : **97 hommes et 92 femmes**  
Dont 139 indemnisables et 50 non indemnisables

*Monsieur le Maire annonce que le prochain Conseil Municipal aura lieu le 23 novembre 2015*

Fait à Buc, le 28 octobre 2015,

Le Maire,

Jean-Marc LE RUDULIER

